

Travaux d'été pour la rentrée

C'est l'été ! Les services municipaux préparent activement la rentrée des Bouloonnais en réalisant des travaux de rénovation dans les écoles, les crèches et les gymnases et sur la voirie. Tour d'horizon quartier par quartier.

Quartier Les Menus – Jean-Baptiste Clément

- ✓ **Crèche Ancienne-Mairie** : création alarme incendie,
- ✓ **Crèche Berlingot** : travaux de ventilation (juillet)
- ✓ **Ecole maternelle Silly** : remplacement des portes du préau, travaux dans les sanitaires, création d'issues de secours (juillet/août)
- ✓ **Ecole élémentaire Silly** : remplacement du revêtement de la cour (juillet)
- ✓ **Ecole maternelle Abondances** : réfection du sol de la cour (juillet/août)
- Entre le 1^{er} et le 15 juillet** : réfection ponctuelle de la chaussée rue Anna-Jacquelin (entre les rues Saint-Denis et Abondances), avenue Jean-Baptiste-Clément et rue de Paris (entre les rues d'Aguesseau et Silly). Réfection du trottoir avenue Jean-Baptiste-Clément (côté pair, entre le boulevard Jean-Jaurès et la rue de l'Eglise).

Entre le 1^{er} et le 30 août : aménagement du carrefour situé à l'angle de l'avenue Jean-Baptiste Clément et de la rue des Abondances.

Quartier Silly – Gallieni

- ✓ **Crèche les Glycines** : réfection de l'étanchéité (août)



©DR

- ✓ **Ecole Billancourt** : traitement des murs et du plafond des chambres froides du restaurant (août)
- ✓ **Gymnase Paul-Bert** : remise en peinture du couloir, du sous-sol, de vestiaires, des sanitaires et du local ventilation (août)
- ✓ **Gymnase Couchot** : réfection des sanitaires femmes (août)
- Entre le 15 et le 30 juillet** : réfection des trottoirs rue de Koufra (côté impair) et rue de Sèvres (entre les rues Béranger et Gallieni). Réfection ponctuelle de la chaussée et des trottoirs rue de Bellevue (entre la rue Couchot et l'avenue du Maréchal-Juin).

Quartier Renault Billancourt

- ✓ **Crèche du Parc** : remplacement du système de sécurité incendie (juin/juillet)
- ✓ **Crèche familiale du Pont-de-Sèvres** : réfection des sanitaires (août)
- ✓ **COSEC des Dominicaines** : réparation du parquet du dojo (juillet/août)
- Entre le 15 et le 30 juillet** : réfection de la chaussée rue Yves-Kermen (entre le pont de Billancourt et la rue Damiens). Travaux réalisés par demi-chaussée. Réfection ponctuelle de la chaussée boulevard Jean-Jaurès



©Saragousi

(entre la rue du Point-du-Jour et le pont de Billancourt).

Quartier Point-du-Jour

- ✓ **Ecole élémentaire Pierre-Grenier** : remise en peinture du préau, travaux dans les escaliers (juillet/août)
- ✓ **Gymnase Paul-Souriau** : réfection de la toiture, vitrification du parquet autour du dojo (juillet/août)
- Entre le 1^{er} et le 15 juillet** : réfection du trottoir, côté pair, rue du Dôme, entre les rues Thiers et Vanves.
- Entre le 15 et le 30 juillet** : réfection ponctuelle des trottoirs dans le quartier du Point-du-Jour, réfection de la chaussée avenue Pierre-Grenier.
- De fin juillet à fin août** : Rue du Point du Jour : réfection du revêtement de la rue Solférino à la Place Jules Guesde et aménagement des trottoirs le long de l'école entre le boulevard Jean-Jaurès et le N°177 de la rue du Point-du-Jour.

Quartier Vaillant – Marcel-Semhat

- ✓ **Hôtel de ville** : mise en sécurité incendie (juillet)
- ✓ **Ecole maternelle Dôme** : remplacement de la verrière (juillet/août)
- ✓ **Jardin d'enfants de la rue de Clamart** : création d'un sanitaire (juillet/août)
- ✓ **Gymnase du Dôme** : remise en état des vestiaires (août)
- ✓ **Salle des Voltigeurs** : travaux d'électricité (juillet)

Entre le 1^{er} et le 15 juillet : réfection du trottoir rue Georges-Sorel (entre la rue de la Belle-Feuille et le boulevard Jean-Jaurès).

Entre le 15 et le 30 juillet : réfection du trottoir rue Gallieni (entre la rue de la Belle-Feuille et le boulevard Jean-Jaurès).

Quartier Jean-Jaurès – Reine

- ✓ **Ecole maternelle Lazare-Hoche** : réaménagement des toilettes, remplacement du sol du gymnase, travaux dans la cour (juillet/août)
- ✓ **Ecole élémentaire Denfert-**

Rochereau : Création d'une façade afin de clore les sanitaires (juillet/août)

Entre le 1^{er} et le 15 juillet : réfection de la chaussée rue de la Belle-Feuille (entre la rue Gallieni et la route de la Reine).

La rue sera barrée mais la desserte des riverains assurée.

Entre le 15 et le 30 juillet : réfection ponctuelle de la chaussée boulevard Jean-Jaurès (entre la route de la Reine et la rue Escudier). Réfection du trottoir avenue Victor-Hugo (entre la rue de Paris et le rond-point André-Malraux).

Quartier Château – Les Princes -Marmottan

✓ **Crèche des Tilleuls :** réfection de la façade et de l'escalier, remplacement des portes coupe-feu (juillet/août)

✓ **Crèche Louis-Crestey :** réfection du sol de la cuisine, réaménagement du hall, du vestiaire et du local à poussettes (août)

✓ **Ecole maternelle Fessart :** remplacement des châssis et des stores de la salle de motricité (juillet/août)

✓ **Ecole élémentaire Escudier :** remise en peinture et remplacement des portes du préau (juillet/août)

Entre le 1^{er} et le 15 juillet : réfection de la chaussée rue de la Tourelle (de la place de l'Europe à la rue des Princes et du boulevard d'Auteuil à la rue du Château) et rue Gambetta (entre le carrefour des Anciens-Combattants et la rue de la Rochefoucauld). Réfection ponctuelle des trottoirs rue du Pavillon et rue du Belvédère.

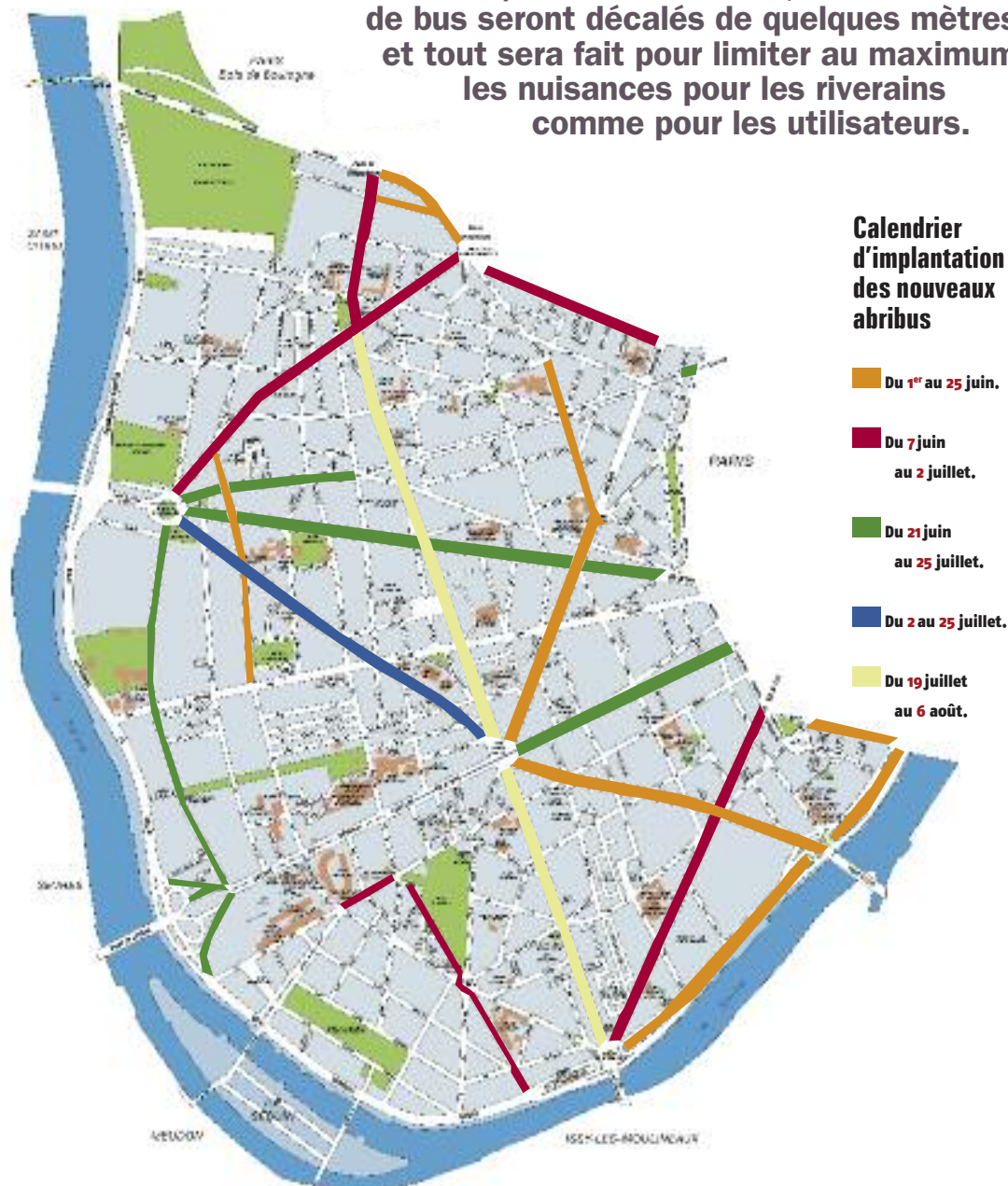
Entre le 15 et le 30 juillet : réfection ponctuelle de la chaussée avenue Charles-de-Gaulle, rue du Château et avenue Jean-Baptiste-Clément.

Pendant les travaux de voiries, le stationnement sera neutralisé ponctuellement.

MOBILIER URBAIN

De nouveaux abribus pour les Boulonnais

À l'occasion du renouvellement du marché du mobilier urbain, les 123 abri-bus de la ville vont être changés. Les anciens modèles seront enlevés puis remplacés par des nouveaux au design plus moderne et fonctionnel. Entre le 1^{er} juin et le 6 août, cinq tranches de travaux sont prévues : trois à quatre semaines sont nécessaires entre la dépose et la pose d'un abribus neuf (voir calendrier). Dans l'intervalle, les arrêts de bus seront décalés de quelques mètres et tout sera fait pour limiter au maximum les nuisances pour les riverains comme pour les utilisateurs.



SERVICES MUNICIPAUX

Ouverts ou fermés cet été

Nouveau en 2010 : la médiathèque Landowski et le musée des Années 30 seront ouverts tout le mois d'août. BBI fait le point des horaires et les jours d'ouverture et de fermeture des différents services municipaux durant la période estivale. Abécédaire.

Nouveau : L'espace Landowski et le musée des Années 30 sont ouverts tout l'été !



« Afin de mieux répondre aux besoins des Bouloonnais, nous avons décidé d'élargir les horaires d'accueil. C'est pourquoi, nous ouvrirons tout l'été, pour la première fois, la bibliothèque Landowski et le musée des Années 30. L'objectif : que les habitants puissent profiter de ces lieux de distraction et de culture même en juillet et août. Les agents municipaux se sont organisés dans ce sens et nous remercions tous ceux qui seront là pour vous à cette période. »

Béatrice Belliard,

maire-adjointe chargée des Affaires générales, des Affaires juridiques et des Ressources humaines

✓ **Info plus : Attention : vous trouverez l'intégralité des horaires modifiés d'été des bibliothèques, du musée des Années 30, du service du logement social et de l'espace Forum et du Cyberforum sur www.boulognebillancourt.com**

✓ **Avocat, conseil juridique.** Pas de permanence en août.

✓ **Archives municipales.** Fermeture du lundi 2 août au vendredi 20 août inclus.

✓ **Bibliothèques. Bibliothèque Landowski:** Elle est ouverte tout l'été avec des horaires modifiés du lundi 5 juillet au mardi 31 août pour les sections adultes, jeunesse et multimédia. **Les Bibliothèques Point-du-Jour, Parchamp, Billancourt, Marmottan,** quant à elles, ferment du 2 août au 31 août inclus, réouverture le mercredi 1^{er} septembre. Horaires modifiés du jeudi 1^{er} juillet au dimanche 1^{er} août.

✓ **Boulogne-Billancourt Tourisme (BBT):** fermeture du lundi 9 août au dimanche 15 août inclus. L'Office du tourisme déménage dans le courant de l'été pour rejoindre le 25, avenue André Morizet.

✓ **Carré Belle-Feuille.** Fermeture du dimanche 18 juillet au lundi 30 août inclus.

✓ **Cinéma Landowski.** Fermeture du mercredi 14 juillet au mardi 24 août inclus.

✓ **Clubs seniors.** Fermeture des clubs Auguste-Perret et Carnot du lundi 12 juillet au dimanche 15 août inclus.

✓ **CRR-Centre Georges-Gorse.** Fermeture du lundi 12 juillet au dimanche 29 août inclus

✓ **Ecrivain Public.** Pas de permanence du mercredi 14 juillet au dimanche 15 août.

✓ **Espace accueil des familles.** Fermeture en semaine de 12h00 à 13h30 et le samedi matin, du 14 juillet au 21 août inclus.

✓ **Espace Santé jeunes.** Fermeture du 1^{er} au 31 août inclus.

✓ **Etat-civil, élections et formalités administratives:** les horaires restent inchangés du lundi au vendredi. Le samedi matin, du 14 juillet au 21 août inclus, seul le retrait des passeports et cartes nationales d'identité est assuré.

✓ **Logement social.** Horaires modifiés du lundi 28 juin au vendredi 27 août inclus. Fermeture tous les jours de 12h00 à 14h00, pas de nocturne le jeudi.

✓ **Ludothèque, 22,** rue de la Belle-Feuille, fermeture du samedi 10 juillet au dimanche 5 septembre inclus. **Ludothèque, 624,** rue Yves Kermen, fermeture du dimanche 1^{er} août au mardi 31 août inclus.

✓ **Musée des Années 30.** Horaires modifiés du dimanche 1^{er} août au dimanche 15 août inclus. Ouverture tous les jours sauf le lundi de 14h à 18h.

✓ **Musée jardin Landowski.** Fermé du 1^{er} août au 31 août inclus.

✓ **Quartier du Pont-de-Sèvres: Espace Forum et Cyberforum:** ouverts tout l'été. **Lieu social polyvalent et lieu d'activité associative:** fermés en août.

Antenne du Pont-de-Sèvres et de la politique de la ville: ouverte tout l'été aux horaires habituels.

✓ **Centre social:** ouvert tout l'été à l'exception de la section sport, fermée en août.



© Ruiz

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI

Parmi les délibérations...

... Des mécènes pour le MA30

La ville signe une convention de mécénat avec le groupe bouloonnais **Yoplait** qui, séduit par la philosophie du nouvel Espace 2030 du MA30, souhaite soutenir l'ensemble des expositions qui y auront lieu. Le groupe a effectué un don de 50 000 € pour les deux expositions de l'année.

La ville signe également une convention de partenariat entre le MA30 et Les étoiles/Grand Rex, bel exemple d'architecture Art déco. Forts d'une période historique commune, ils souhaitent se rapprocher pour développer leurs fréquentations et s'ouvrir à de nouveaux publics.

Ce partenariat concerne les visiteurs individuels, qui pourront bénéficier d'opérations promotionnelles et de réductions sur les deux sites, et les professionnels (associations, comités, professionnels du tourisme), qui pourront proposer aux groupes des visites à des tarifs préférentiels.

Des jeunes bouloonnais récompensés

Dans le cadre des « Bourses de l'initiative », des aides financières sont allouées par la mairie à des jeunes de 16 à 23 ans qui souhaitent, avant de démarrer leur vie professionnelle, s'engager dans des projets à caractère humanitaire, social, culturel ou sportif. Cette année, cinq jeunes Bouloonnais vont bénéficier de cette aide, dont le montant s'élève pour la ville à 5 050 €. Les lauréats présenteront le bilan de leurs actions à l'occasion d'une exposition qui se tiendra au cours du premier semestre 2011.



© Bahi

Dans le cadre des « Bourses de l'initiative », des aides financières sont allouées par la mairie à des jeunes de 16 à 23 ans qui souhaitent, avant de démarrer leur vie professionnelle, s'engager dans des projets à caractère humanitaire, social, culturel ou sportif.

Dénomination d'une voie et d'équipements publics

La ville approuve l'appellation de deux équipements : « crèche Cours Seguin », désigne le premier équipement petite enfance de la ZAC, situé sur le lot A2b. D'une capacité d'accueil de 60 berceaux (en plus d'une structure multi-accueil de 20 places), son ouverture est prévue en septembre. « Le groupe scolaire Robert Doisneau » désigne le premier établissement scolaire de la ZAC, situé sur le lot B2b; il accueillera 18 classes maternelles et élémentaires. Son ouverture est programmée pour septembre. Enfin, l'avenue Emile-Zola est prolongée jusqu'à la Seine entre le trapèze Ouest et le trapèze est. Pour nommer de manière cohérente les voies et équipements publics du territoire bouloonnais, une commission

des rues et équipements composée d'élus et d'historiens sera dorénavant consultée.

Logements sociaux, garantie d'emprunts

La ville accorde sa garantie à la SA d'HLM Immobilière 3 F pour le remboursement de six prêts contractés auprès du Crédit foncier et de la Caisse des dépôts et consignations. Ces prêts sont destinés à financer l'acquisition en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) de 29 logements sociaux sur l'îlot V3a de la ZAC Seguin-Rives de Seine, soit 14 logements PLUS, 3 logements PLAI et 12 logements PLS. En contrepartie de cette garantie, la ville bénéficiera d'un droit de réservation portant sur 15 logements. ● **M. K-D.**

Prochaine séance du conseil municipal le 8 juillet à 19h à l'hôtel de ville.
Séances du conseil municipal en direct et en différé sur www.boulognebillancourt.com



UN PREMIER BUDGET POUR GPSO

Concrétiser les projets !

Le budget 2010 de Grand Paris Seine Ouest a été adopté le 7 avril, lors de la dernière séance du conseil communautaire. Cet acte permet à la communauté d'agglomération d'assurer la gestion des compétences qui lui ont été confiées, de concrétiser projets et réalisations dont bénéficieront les 300 000 habitants des sept communes. Il permettra aussi au budget de la ville de Boulogne-Billancourt d'être allégé de coûts afférents à l'aménagement de la ZAC Seguin-Rives de Seine et à la rénovation de l'éclairage public.

Depuis sa naissance le 1^{er} janvier 2010, Grand Paris Seine Ouest (GPSO) est devenu un acteur à part entière de la vie quotidienne de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-Les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray. Chaque jour, la communauté d'agglomération intervient auprès des habitants en prenant en charge de nombreuses compétences : transports urbains, voirie, collecte des déchets et assainissement...

Le vote du budget marque une étape majeure : « il ponctue financièrement le processus de fusion d'Arc de Seine et de Val de Seine et permet d'engager des projets qui vont améliorer le cadre de vie et le quotidien des Bouloonnais », explique Pierre-Christophe Baguet, Député-maire de Boulogne-Billancourt, président de GPSO. Le budget a été élaboré dans un contexte particulier marqué par la crise économique mondiale, la réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle. Les

pratiques issues des deux communautés d'agglomération « mères » ont tout d'abord été rapprochées et homogénéisées. Puis, une politique volontairement contrainte en fonctionnement a été adoptée afin de permettre l'inscription d'investissements très importants.

Des finances saines et une redistribution déterminante en faveur des villes

Ce 1^{er} budget est marqué par un maintien des grands équilibres. L'autofinancement est satisfaisant, le recours à l'emprunt et l'endettement sont faibles. Le retour vers les villes – c'est-à-dire les sommes reversées aux communes par GPSO sous la forme de dotations s'élève à 112 millions d'euros, redistribués aux sept villes.

En 2010, la ville percevra à ce titre 55 598 987 millions d'euros (soit 47 307 000 € au titre de l'attribution de compensation et 8 291 987 € au titre de la dotation de solidarité communautaire). ●

Des projets communautaires réalisés sur le territoire bouloonnais

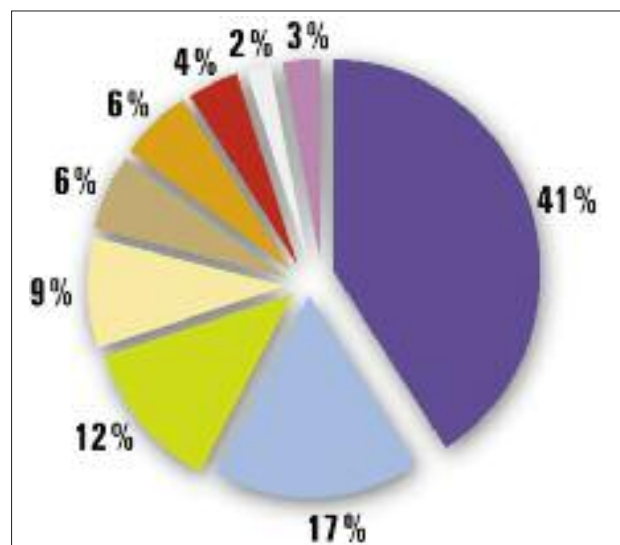
En plus des missions de service public transférées, la communauté d'agglomération intervient dans des projets structurants pour la ville, notamment des travaux d'aménagement de voirie (aménagement des abords de l'opération Ile Seguin-Rives de Seine et du collège Thiers Vaillant, réfection des revêtements de chaussées et de trottoirs, réparations diverses...) et d'espaces verts (travaux du square des Longs-Prés, square des Tilleuls...)

Par ailleurs, GPSO assure désormais le financement, à travers un partenariat public-privé, de la rénovation de la totalité de l'éclairage public, soit 2,8 millions d'euros en 2010.

Elle participe au financement des équipements publics de la ZAC Seguin Rives de Seine, grâce à un fonds de concours (subvention versée par GPSO à la Ville) dédié de 6 millions d'euros par an, obtenu par le Député-maire, soulageant ainsi d'autant les finances municipales.

BP 2010 Comment se répartissent les dépenses de fonctionnement

- Propreté** collecte et traitement des OM, Propreté urbaine, eau et assainissement
- Culture et sport** conservatoire, CUBE, sports
- Environnement** + espaces verts
- Voirie** éclairage public + illuminations
- Aménagement urbain**
- Administration générale de la collectivité**
- Transports urbain, scolaire, PMR**
- Social** politique de la ville + habitat
- Divers** développement économique, aides aux associations



Prochaine séance du conseil communautaire le 24 juin à 18h30 à l'hôtel de ville.

Le budget principal

En 2010, En 2010, les dépenses de la communauté d'agglomération, hors compétence assainissement, s'élèvent à 335 millions d'euros. Les recettes représentent également 335 millions d'euros

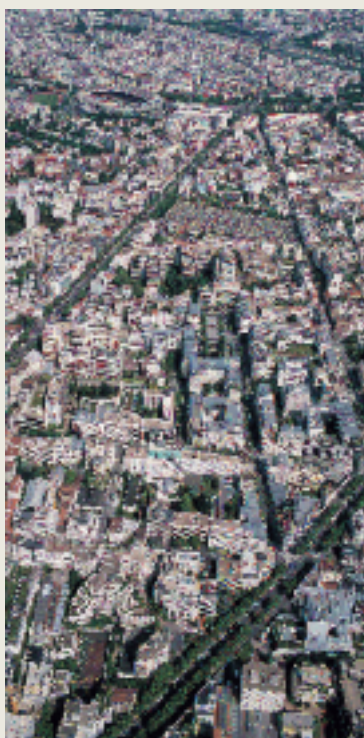
La section fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 276 millions d'euros. La ressource principale de GPSO est la compensation relais versée par l'Etat en lieu et place du produit de la taxe professionnelle : elle s'élève à 162 millions d'euros.

La collecte et le traitement des ordures ménagères et la Propreté urbaine représente plus de 40 % de ces dépenses de fonctionnement.

La section investissement

Le coût total des investissements s'élève à 45 644 891 € auxquels il faut notamment ajouter 12 967 000 € d'emprunts et dettes assimilés pour obtenir un total de dépenses de 58 861 891 €.



© Gérard Halary

GRAND PARIS SEINE OUEST ENERGIE

Une agence locale de l'énergie pour les Boulonnais !

L'Agence locale de l'énergie de la communauté d'agglomération GPSO, a pour mission de répondre à toutes vos questions relatives à la maîtrise des énergies. Pour se rapprocher des usagers, une permanence située à Boulogne-Billancourt ouvrira bientôt ses portes. Un service de proximité appréciable !



© PH 226

Comment isoler mon appartement ? Quels matériaux utiliser ? Pourquoi choisir des panneaux solaires ? Pour trouver des réponses, contactez votre nouvel interlocuteur : Grand Paris Seine Ouest Energie ! Cette Agence locale de l'énergie (ALE) – née au printemps 2010 – s'adresse à tous les habitants du territoire de GPSO. Son antenne principale, située à la Maison de la nature de Meudon, va prochainement disposer de permanences délocalisées dans chacune des sept communes de GPSO.

À Boulogne-Billancourt, c'est à l'hôtel de ville que l'antenne sera installée. Créée pour développer une politique locale ambitieuse en matière de développement durable, l'agence a pour mission d'informer, de conseiller et de sensibiliser les citoyens sur les grands enjeux climatiques et énergétiques actuels tels que les

économies d'énergie, les énergies renouvelables, les constructions respectueuses de l'environnement.

Elle fait partie d'un réseau de 250 agences en Europe qui bénéficient du soutien financier de cette institution, et s'inscrit dans le cadre du programme européen « Energies intelligentes-Europe ». Christine Bruneau, maire adjoint chargé du développement durable et Vincent Graffin, conseiller municipal délégué à l'Environnement représenteront la ville au sein de cette structure.

Grand Paris Seine Ouest Energie, à vos côtés

Que vous soyez un bailleur social, une copropriété, une entreprise ou un particulier, l'agence vous guide gratuitement dans vos démarches. Les conseillers ont pour mission de renseigner les particuliers –propriétaires comme

locataires– qui s'apprêtent à construire, rénover leur logement ou qui s'intéressent tout simplement à ces thématiques. Ils vous accompagneront dans vos projets d'aménagement et répondront à vos questions concernant l'habitat (isolation, choix des matériaux), les énergies renouvelables (capteurs solaires, pompes à chaleur, géothermie), la maîtrise des consommations d'électricité (éclairage, gestes économes, électroménagers) et la mobilité (véhicules propres, modes de déplacement)...

Grand Paris Seine Ouest Energie est également à la disposition des professionnels –entrepreneurs, artisans– qui cherchent à réaliser des diagnostics énergétiques et souhaitent être accompagnés dans l'élaboration de projets. Grand Paris Seine Ouest Energie propose de nombreux outils : une expertise-conseil, des outils d'aide à la décision (fiches techniques, conseils personnalisés), un accompagnement ainsi que des actions de sensibilisation (visites d'installations et de sites innovants, conférences). Un espace de référence ! ●

Anne-Laure Jardon

✓ Grand Paris Seine Ouest Energie

Maison de la Nature - 14, ruelle des Ménagères - 92190 Meudon
- www.gpso-energie.fr Pour contacter votre conseiller :
0 800 10 10 21 (numéro vert).
Permanence à l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt.



© DR

GRUPE « UNIS POUR BOULOGNE-BILLANCOURT » Troisième année de mandat municipal

Passé le temps de l'observation et de la découverte des rouages de la vie municipale, quel constat pouvons-nous dresser des deux premières années de mandat ?

Nous espérons de la majorité qu'elle gouverne pour l'avenir dans le respect des différences qui font la richesse de la démocratie. Or, par exemple, les questions et les réserves que nous formulons au cours des commissions des affaires générales et sociales ou d'urbanisme dans lesquelles nous siégeons, disparaissent trop souvent des comptes rendus présentés en séance du Conseil Municipal.

Nous regrettons également de constater que le BBI n'est pas actuellement un outil d'information objectif. En effet, bien que nous participions activement à la vie de la cité (journée d'accueil

des nouveaux Boulonnais, fêtes de quartier, inaugurations, commémorations...), nous sommes totalement absentes des articles et reportages publiés dans le journal municipal.

Le monde associatif dont nous sommes toutes les deux issues est un bon terrain d'apprentissage : on y pratique l'écoute, la tolérance, la concertation constructive, le respect des différences d'opinion, l'approbation de telle idée qui sied à l'intérêt général et le rejet de celles qui lui nuirait, sans perdre de vue l'essentiel : construire ensemble pour le bien du plus grand nombre. C'est précisément ce que nous espérons – naïvement – retrouver au sein de l'équipe municipale. Chacun sait que seules de saines fondations permettent d'assurer la stabilité et la durabilité d'une construction. Quand la majorité

peut se prévaloir de réalisations qui permettent le rayonnement de la ville, elle doit pouvoir reconnaître implicitement la qualité de ces fondations et leur pertinence. La véhémence n'est pas bonne conseillère. Nous formons le vœu que la majorité cesse ses tirs à boulets rouges, ses écrits vindicatifs et ce dénigrement systématique à notre encontre alors que – faut-il le rappeler ? – nous sommes issues de sensibilités politiques très proches des siennes...

La Ville de Boulogne-Billancourt n'est ni une arène ni une cour d'école. De la majorité, nous aurions envie de dire « peut mieux faire ». ●

✓ Catherine Klein et Rosaline Laureau
Et le groupe Unis Pour Boulogne Billancourt

Pour rencontrer les membres du Groupe « Unis pour Boulogne-Billancourt » 63, rue de Billancourt (angle route de la Reine) Tel: 01 41 31 45 09 - e-mail contact@upbb.fr - Web : www.upbb.fr Permanences : lundi, mardi et vendredi : de 15h30 à 18h30 – jeudi de 16 h à 20 h et sur rendez-vous.



GRUPE « @LTERNANCE » Pas de bébés à la consigne

Le secteur de la petite enfance entre aujourd'hui dans une logique économique avec des textes gouvernementaux prévoyant entre autres un « assouplissement » des conditions d'accueil et une diminution des taux d'encadrement. En réaction, un collectif « Pas de bébés à la consigne » <http://www.pasdebebesalaconsigne.com> s'est créé, dont les signataires viennent d'horizons divers. Nous soutenons cette initiative. En effet, l'importance de la prise en charge de la petite enfance par les sociétés n'est plus à démontrer. Les premières années de la vie d'un enfant sont déterminantes pour son développement futur d'adulte citoyen. Lorsque les parents travaillent et en ont la possibilité, ils choisissent prioritairement la crèche collective, familiale ou parentale.

Ces systèmes présentent beaucoup d'avantages : Les personnes responsables des enfants sont qualifiées, contrôlées. Le recrutement, toujours délicat et difficile, n'in-

combe pas aux parents qui n'ont pas toujours le temps et les moyens d'assurer les formalités administratives et de s'assurer des conditions réelles de garde de leurs petits. Les absences pour congés et maladies des nounous n'obligent pas les parents à trouver au pied levé une solution plus ou moins heureuse. De plus, le suivi médical des enfants, des actions de prévention ainsi que l'équilibre nutritionnel des repas sont assurés. Enfin, l'aspect éducatif et socialisation constitue un point fort du système.

A Boulogne-Billancourt, prenant prétexte d'un réel déficit de places de crèches, la municipalité a décidé de procéder à des délégations de service public pour gérer certaines établissements afin de pallier le déficit de personnel qualifié. Le modèle économique de ces structures paraît curieux, puisque à qualité de service égal en théorie, le coût serait équivalent à une structure publique, rémunération du délégataire com-

prise. A se demander si la variable d'ajustement ne réside pas dans le recours à des personnels encore moins payés que dans le secteur public, avec des conditions de travail moins favorables. Il ne nous paraît pas de bonne pratique de faire éduquer les jeunes générations par des personnels soumis à des conditions de travail précarisées. Nous ne soutenons donc pas cette pratique et demandons la mise en place d'un plan de formation et de recrutement de professionnels qualifiés de la petite enfance, à l'échelle de la communauté d'agglomération GPSO. ●

✓ Marie-Hélène Vouette,
présidente du groupe d'opposition @lternance

Nous joindre, nous rencontrer, vous informer :
Groupe @lternance : 92, rue d'Aguesseau
92100 Boulogne-Billancourt. Tel: 01 48 25 63 61.
Courriel : alternancebb92@orange.fr
Blog / <http://boulognebillancourt.hautefort.com/>
Ouvertures de la permanence : lundi et jeudi : 10h-12h et 14 h-18h. Samedi : 10h-12h, sur rendez-vous.

GROUPE DE LA MAJORITÉ RASSEMBLÉE

La ville exemplaire pour la famille et le citoyen



À l'heure où j'écris ces lignes, je ne connais pas votre sentiment sur les nouveaux jardins inaugurés samedi 5 juin. J'espère que chacun partagera notre envie, notre volonté, portée par notre Député-Maire, de permettre à tous de s'approprier son lieu de vie, son quartier, sa ville...

Qu'il s'agisse du square des Tilleuls ou du jardin de l'île Seguin, même si leurs différences sont évidentes, ils procèdent tous deux de ce même état d'esprit.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle invention conceptuelle ou urbanistique, **il s'agit simplement de donner un nouveau visage à notre ville : plus proche de chacun, plus chaleureux, plus convivial... en somme, plus humain.**

Premier exemple, **le square des Tilleuls**, situé dans le prolongement du collège Landowski, à l'angle des rues des Tilleuls et Escudier. Il y a moins d'un an, cet espace était impersonnel, insignifiant. **Les conseillers du quartier « Château – les Princes – Marmottan » se sont emparés de la question** et, après plusieurs mois de travail, de réflexions, de propositions, de collaboration avec les services, sous la conduite des élus de quartier, Marie-France de Rose, maire-adjoint et Béatrice de Villepin, conseillère municipale déléguée, ont permis l'éclosion d'un véritable îlot de sérénité au cœur du quartier. Avec ses arbres, ses 1340 plantes mises en terre, ses tables d'échec, ce jardin de quartier s'insère parfaitement dans le tissu urbain, pour le plus grand plaisir des riverains et des collégiens. **Il est à l'image de ce que nous souhaitons pour l'avenir de Boulogne-Billancourt : une ville à taille humaine.**

Deuxième exemple, **le jardin de l'île Seguin**. Lorsque le Député-Maire a demandé à l'architecte-paysagiste Michel Desvigne d'y créer un jardin immédiatement ouvert pour les Boulonnais avant l'été 2010, sa volonté était de mettre un terme définitif à cette vision quelque peu lunaire que nous avions sous les yeux depuis de trop nombreuses années. Bien sûr, ces 2,5 hectares de verdure, de traversée minérale et d'animations vont évoluer puisque le jardin fera au total près de

4 hectares, soit plus du tiers de l'île. Mais **désormais, chaque Boulonnais pourra « accompagner » la mise en œuvre du projet global de l'île qui va progressivement se transformer en territoire d'exception, culturel, artistique, à l'environnement respecté.** Rendons-nous compte, l'île était fermée au public depuis plus de 80 ans ! Désormais, tout le monde pourra en témoigner : la reconstruction est définitivement engagée et elle se fera sous les yeux des Boulonnais.

Dans le même esprit, après deux années de diagnostic et d'études, nous allons entrer dans une phase active de renouvellement urbain.

Avec le lancement du processus de révision du Plan Local de l'Urbanisme dès la rentrée prochaine, **nous voulons stopper la brutale densification de notre ville : plus de 800 logements neufs dans la seule année 2009, 380 dans le Trapèze, 420 dans le reste de Boulogne-Billancourt !**

Nous allons amorcer également la réalisation de projets qui nous tiennent à cœur, comme l'a récemment rappelé Pierre-Christophe Baguet : le réaménagement du stade Le Gallo et de ses environs, le réaménagement du quartier Sembat-Glacières (marché Billancourt) pour créer un lien fort entre le centre ville et le quartier Renault-Billancourt, le réaménagement du secteur Gallieni-Bellevue, le schéma directeur d'aménagement du parc Rothschild, l'aménagement des terrains de la ville autour du nouveau collège Thiers-Vaillant, le réaménagement du site des Abondances et bien d'autres à venir dont nous allons avoir prochainement l'occasion de vous reparler.

Nous voulons bâtir pour chacun, pour notre voisin, pour nos enfants... pour faire de Boulogne-Billancourt, ce beau rêve accessible « de la ville exemplaire pour la famille et le citoyen. » ●

✓ **Gauthier Mougin,**
Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme
et à l'Aménagement urbain